



Laval, mardi 27 juin 2023

Laval Agglomération habilitée "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" : l'aventure continue pour les habitants de Saint-Nicolas

Laval Agglomération, en lien avec les villes de Laval et de Changé ainsi que du Département de la Mayenne, est fière d'annoncer qu'elle a reçu un avis positif du Conseil d'administration du fonds d'expérimentation en vue de son habilitation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) qui s'est réuni le 26 juin. Cette habilitation sera prononcée par arrêté du Ministère du Travail et publiée au Journal officiel.

Par cet avis, le Conseil d'administration confirme que le territoire remplit les conditions fixées par le cahier des charges et donne accès au financement public des emplois supplémentaires créés. Cette habilitation couronne un important travail partenarial engagé depuis 2020. La méthode TZCLD suit une méthodologie précise : fabrique du consensus autour du projet, rencontre des personnes durablement privées d'emploi, recensement des travaux utiles, ouverture d'une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi (EBE). Laval Agglomération a adhéré à l'association TZCLD en février 2021, est "passé territoire émergent" et a recruté une chargée de mission dédiée en mars 2022.

Le projet concerne le quartier prioritaire du Grand Saint-Nicolas ainsi que les zones d'activités proches, soit un territoire de 5 120 habitants. L'étude de préfiguration estime que 200 personnes "durablement privées d'emploi" pourraient être potentiellement bénéficiaires d'un tel projet. Il sera mis en œuvre par l'Entreprise à But d'Emploi "Val'oriSonS 53", qui va faire signer, dans les deux prochaines années, des CDI à temps choisi à 80 personnes privées d'emplois. Valorisons53 a identifié plusieurs activités complémentaires des entreprises déjà existantes sur le territoire et à partir des compétences des futurs salariés : couture, restauration, nettoyage de parcs automobiles professionnels, conciergerie, ferme urbaine... TZCLD est une démarche par essence participative et plusieurs habitants du quartier se sont déjà mobilisés pour construire le fonctionnement de l'entreprise : identification des activités, soutien à la communication, organisation d'événements etc.

Pour Florian Bercault, Président de Laval Agglomération, *"l'habilitation ne faisait aucun doute tant le consensus était clair autour de ce projet et la mobilisation collective. Cette étape est essentielle pour avoir les moyens de déployer les activités de l'EBE et de créer les emplois tant attendus par les habitants et utiles au territoire. Je serai heureux de recevoir les équipes prochainement pour saluer le chemin parcouru."*

Le jury a notamment salué la forte implication de Laval Agglomération, le fort maillage territorial et le volet partenarial de la candidature, ainsi que la très bonne complémentarité du projet avec le renouvellement urbain du quartier et le projet de ferme urbaine à Saint-Nicolas.